

VITICULTURE / A l'initiative de la fédération des CUMA du Gers, une démonstration sur la mécanisation de la taille en vigne a connu un franc succès. Retour sur une technique de plus en plus plébiscitée par les viticulteurs gersois.

Les avantages de la taille mécanisée en vigne

Le constat qui est fait concernant la conduite d'un vignoble et qui est unanime est le temps alloué à la taille de la vigne.

En taille manuelle, ce n'est pas moins de 40 à 50 heures par hectare qui sont nécessaires sans compter la partie « relevage » contre 2 à 4 heures en taille mécanisée. Cela correspond à 30-40 % du temps passé dans les vignes pour cette seule opération.

En plus d'avoir beaucoup de difficulté à recruter du personnel, cela coûte cher.

La mécanisation de la taille est donc une solution qui peut pallier le problème, qu'il soit économique et/ou de main d'œuvre. On verra plus loin que cette opération peut amener d'autres avantages non négligeables.

Lors de cette journée, quatre matériels étaient présentés avec les marques Chabas, Pellenc, Provitis et Ero. Certaines équipées avec des scies d'autres avec des sections, avec ou sans suivi de cordon et avec escamotage mécanique ou hydraulique.

Les prix de ces matériels oscillent surtout en fonction des options présentes, des montages (mât pour tracteur ou montage sur enjambeur) et d'un éventuel couplage avec une prétailluse.

Ainsi on observe aujourd'hui sur le marché, des tarifs qui vont de 14 000€ à plus de 30 000€.

Malgré les surcoûts engendrés par certains automatismes, il est évident que la technologie de suivi de cordon ainsi que l'ouverture automatique au passage des piquets permet d'augmenter le débit de chantier tout en diminuant la fatigue des opérateurs. Encore faut-il pouvoir amortir cette charge sur la surface concernée.

En ce sens, la mutualisation en Cuma pourrait grandement faciliter cette contrainte ! Car parmi les pratiquants de la TRP (Taille Rase de Précision), un certain nombre est équipé et adhère déjà à des Cuma. Il faudra donc regarder au cas par cas si certains groupes ne

pourraient accueillir cette nouvelle activité. Ceci bien sûr, en accord avec la production de vin en IGP même si certaines coopératives restent réticentes à cette évolution !

Cela reste interdit dans le cahier des charges AOC.

Comme écrit plus haut, la mécanisation de la taille revêt par ailleurs d'autres avantages. Outre la nécessité de renforcer le palissage, les ancrages et la fumure du vignoble, la TRP permet :

- Un meilleur étalement des grappes en limitant les risques sanitaires (ceps plus aérés).

- De limiter les maladies du bois comme l'Esca (plaies de taille moins grosses et plus loin des branches maîtresses du cep, circulation de la sève moins entravée).

- D'augmenter dans certains cas les rendements jusqu'à plus d'un tiers en augmentant la charge en bourgeons (on passe de 8 à 12 bourgeons en taille manuelle jusqu'à 50 avec une TRP à 2 yeux).

- De limiter le temps de travail notamment car il n'y plus d'opération de tombage des bois ni de pliage.

- Un gain économique global qui peut aller du simple au double en fonction du temps de reprise manuelle derrière la TRP.

La Chambre d'agriculture des Pyrénées Orientales (66) a calculé une économie de 450 €/ha et 38 heures de main d'œuvre en faveur de la TRP face à la taille en cordon de royat et de 850 €/ha et 60 heures de main d'œuvre face à la taille en guyot (simple ou double).

Attention néanmoins au risque « Black Rot » qui peut être difficile à gérer car avec ce type de taille, il reste parfois des grappes momifiées qui peuvent entretenir l'inoculum.

La taille mécanisée en vigne bien qu'exigeante sur la solidité des palissages, l'adaptation de la fumure et un risque black rot plus élevé sur cépages sensibles, permet de réduire substantiellement les coûts et le temps de main d'œuvre et c'est là tout ce qu'on lui demande.



Contact

Chambre d'agriculture du Gers -
Pôle Machinisme / FDCUMA 32
Tél. 05.62.61.79.22

